Les CV et lettre de motivation sont demandés pour tous les concours ITRF : internes, externes et troisième concours, avant les épreuves d'admission

CONDITIONS D'ACCES AUX CONCOURS EXTERNES ITRF

Les conditions d'inscription doivent être remplies au 1er jour des épreuves d'admissibilité

Corps	Diplômes demandés	Admissibilité			Admission		
Corps	Dipionies demandes	Epreuves	Durée	Coeff	Epreuves	Durée	Coeff
IGR	Doctorat ou certains diplômes d'ingénieur Ou Demande d'équivalence possible au titre du diplôme ou de la qualification professionnelle	Etude de dossier par le jury d'admissibilité: Le dossier comprend les titres et diplômes du candidat et lorsqu'il y a lieu un exposé de ses travaux, un état de ses services publics et privés ainsi qu'un descriptif des formations suivies. De plus, le candidat doit faire figurer dans son dossier un rapport d'activité dactylographié de deux pages au maximum accompagné, le cas échéant, d'un organigramme structurel et d'un organigramme fonctionnel de la structure qui l'emploie ou qui l'a employé.	-	4	Entretien avec le jury d'admission : Audition de 45 minutes qui débute par un exposé du candidat de 10 minutes maximum Le jury doit disposer d'un cv et d'une lettre de motivation conformes au modèle disponible sur le site Internet dédié aux inscriptions.	45 min	5
IGE	Etre titulaire d'un diplôme ou titre classé au moins au niveau II (minimum Bac+3 : Licence, Master, Maîtrise, DEA,) Ou Demande d'équivalence possible au titre de la qualification professionnelle <u>uniquement</u>				Entretien avec le jury d'admission : Audition de 30 minutes qui débute par un exposé du candidat de 5 minutes maximum Le jury doit disposer d'un cv et d'une lettre de motivation conforme au modèle disponible sur le site Internet dédié aux inscriptions.	30 min	5
ASI	Etre titulaire d'un diplôme ou titre classé au moins au niveau III (minimum Bac +2 : BTS, DUT, DEUG, DEUST,) Ou Demande d'équivalence possible au titre de la qualification professionnelle <u>uniquement</u>	Epreuve écrite qui consiste en : - Soit la rédaction d'une note à partir d'un dossier technique relevant de l'emploi type (analyse du problème posé et proposition de réponses argumentées) - Soit le traitement de questions, résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type Epreuve permettant d'évaluer les aptitudes professionnelles, les capacités d'analyse et de synthèse et les qualités d'expression écrite.	3 h	4	Entretien avec le jury d'admission : Audition de 30 minutes qui débute par un exposé du candidat de 5 minutes maximum + 1h30 si travail pratique en fonction de l'emploi type Le jury doit disposer d'un cv et d'une lettre de motivation conforme au modèle disponible sur le site Internet dédié aux inscriptions.	30 min Ou 2h maxi si travail pratique (temps de préparation inclus	5

TECH (CN et CS)	Classe Supérieure (CS): Etre titulaire d'un diplôme ou titre classé au moins au niveau III (minimum Bac+2: BTS, DUT, DEUG, DEUST,) Classe Normale (CN): Etre titulaire d'un diplôme ou titre classé au moins au niveau IV (minimum Baccalauréat général, technologique, professionnel ou brevet de technicien,) Ou Demande d'équivalence possible au titre de la qualification	CS: Epreuve écrite qui consiste en : - Soit la rédaction d'une note à partir d'un dossier technique relevant de l'emploi type (analyse du problème posé et proposition de réponses argumentées) - Soit le traitement de questions, résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type CN: Epreuve écrite consistant dans le traitement de questions, résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type correspondant à l'emploi à pourvoir.	3 h	3	Epreuve professionnelle qui consiste en : - Soit un travail pratique pouvant être assorti de questions - Soit le traitement de questions, résolution de cas pratiques et d'exercices relevant de l'emploi type correspondant à l'emploi à pourvoir. La durée de l'épreuve est laissée à l'appréciation du jury. Entretien avec le jury d'admission : Audition de 25 minutes qui débute par un exposé du candidat de 5 minutes maximum Le jury doit disposer d'un cv et d'une lettre de motivation conforme au modèle disponible sur le	3h maxi (temps de préparation inclus)	3
ADT	Etre titulaire d'un diplôme classé au moins au niveau V (CAP, BEP) Ou Demande d'équivalence possible au titre de la qualification professionnelle uniquement Epreuve écrite consistant dans le traitement de questions, résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type correspondant à l'emploi à pourvoir.			site Internet dédié aux inscriptions. Epreuve professionnelle qui consiste en : - Soit un travail pratique pouvant être assorti de questions - Soit le traitement de questions, résolution de cas pratiques et d'exercices relevant de l'emploi type correspondant à l'emploi à pourvoir La durée de l'épreuve est laissée à l'appréciation du jury.	3h maxi (temps de préparation inclus)	4	
		de questions, résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type	2 h	3	Entretien avec le jury d'admission : Audition de 20 minutes qui débute par un exposé du candidat de 5 minutes maximum L'entretien peut comporter des questions techniques sur l'exécution de l'épreuve professionnelle et des questions d'ordre général. Le jury doit disposer d'un cv et d'une lettre de motivation conforme au modèle disponible sur le site Internet dédié aux inscriptions.	25 min	3